

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

En s'inscrivant, chaque participant, parent ou représentant légal confirme avoir pris connaissance des présentes conditions générales et s'engage à les respecter.

1. Généralités

Participants

Le Passeport vacances est réservé aux enfants scolarisés dans une école publique ou privée, dont au moins un parent est domicilié sur le territoire des sept communes partenaires : Montreux, Chessel, Noville, Rennaz, Roche, Villeneuve et Veytaux.

Âge

Dès 7 ans révolus.

Activités

14 activités « journée » - mardis et jeudis

7 activités « demi-journée » - mercredis matin

Encadrement

Les enfants sont encadrés par un·e guide responsable, assisté·e de moniteur·trice·s, durant les horaires officiels des activités (cf. 4 *Déroulement des activités – Horaires*).

En dehors des heures de prise en charge, le Passeport vacances décline toute responsabilité.

Reprise après l'activité

Lors de l'inscription, sous la rubrique prévue à cet effet, les parents précisent si l'enfant est autorisé à quitter seul le Centre de loisirs Le Point ou s'il doit être repris par une personne autorisée.

2. Inscriptions – Tarifs – Paiement

Inscriptions

Ouverture : Mardi 19 mai 2026 à 12h

Clôture : Jeudi 25 juin 2026 à 14h

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Les inscriptions se font en ligne via le lien suivant : <https://www.passvacmontreux.ch/>

Capacité

40 places par journée

20 places par demi-journée

Aucune annulation n'est possible, sauf en cas de motif impérieux (maladie, accident, etc.) et sur présentation d'un certificat médical.

Une confirmation des activités choisies sera envoyée par e-mail, suivie d'un rappel à la clôture des inscriptions.

Tarifs

Journée : **Fr. 40.–** - Pique-nique et boisson à prévoir

Demi-journée : **Fr. 20.–** - Collation et boisson à prévoir

Les tarifs sont fixés par les Municipalités des communes partenaires.

Paielement

Le paiement s'effectue en ligne lors de l'inscription (carte de crédit, TWINT, etc.).

Aucun remboursement ne sera accordé, sauf en cas de motif impérieux (maladie, accident) et uniquement sur présentation d'un certificat médical.

3. Informations sur les enfants

Assurances

Les enfants doivent obligatoirement être couverts par une assurance accidents, maladie et responsabilité civile.

Le Passeport vacances décline toute responsabilité en cas d'accident, maladie, de perte/vol ou de dommages causés à autrui.

Médicaments – Allergies

Toute prise de médicaments, problème de santé ou allergie doit être signalé lors de l'inscription sous la rubrique prévue à cet effet.

Enfants à besoins spécifiques

Les parents d'enfants à besoins spécifiques peuvent solliciter un accompagnement spécialisé auprès de la Fondation Coup d'Pouce (021 323 41 39 – www.coupdepouce.ch).

Il est recommandé de prendre contact le plus rapidement possible.

Comportement

Tout comportement gravement inadéquat ou mettant en danger autrui peut entraîner l'exclusion immédiate de l'enfant.

Aucune compensation financière n'est accordée en cas d'exclusion.

4. Déroulement des activités

Météo

Les activités ont lieu par tous les temps.

Lieu de rendez-vous (accueil et reprise)

Centre de loisirs Le Point - Rue de la Gare 27 - 1820 Montreux

L'accueil et la reprise des enfants se font uniquement au Centre de loisirs Le Point. Il n'est pas possible de déposer ou de venir chercher les enfants directement sur le lieu de l'activité.

Horaires

Mardis et jeudis : Accueil 08h30 – Reprise 16h00

Mercredis : Accueil 08h30 – Reprise 16h00

Les parents s'engagent à respecter strictement ces horaires.

En cas de retard à l'accueil, les enfants ne sont pas attendus, ils sont considérés comme absents et ne sont pas sous la responsabilité du Passeport vacances.

Aucun remboursement ne pourra être exigé.

En cas de retard à l'heure de reprise et sans en avoir averti le responsable, le Passeport vacances se réserve le droit de facturer des frais de garde.

En cas de retards répétés, les organisateurs se réservent le droit d'exclure l'enfant du Passeport vacances.

Contact - *uniquement durant les journées d'activités*

079 126 64 08

Ce numéro répond aux appels les mardis, mercredis et jeudis durant les heures de prise en charge (cf.4. *Déroulement des activités – Horaires*).

Pique-nique

Prévoir dans un sac à dos :

- Collation du matin
- Pique-nique pour le repas de midi
- Goûter de l'après-midi
- Boisson en quantité suffisante pour la journée

Equipement

- Tenue adaptée à la météo
- Veste de pluie en cas de temps incertain
- Casquette et crème solaire
- Baskets ou chaussures de marche (**sandaes interdites**)

L'équipement spécifique à chaque activité est précisé dans le programme.

Argent de poche

Fr. 5.- à Fr. 10.- maximum, sous la responsabilité de l'enfant.

Téléphone portable – montre connectée

Ils ne doivent être ni visibles ni utilisés durant les activités.

En cas de non-respect, ils pourront être confisqués par le/la guide responsable.

Le Passeport vacances décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dommages.